

Nancy, le 27/06/2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Point sur la situation du GHSA

Afin de garantir la qualité et la sécurité des soins ainsi qu'une gouvernance renouvelée pour l'établissement, l'ARS Grand Est a décidé de placer le GHSA sous administration provisoire dès la semaine du 30 juin 2025, et ce pour une période de six mois. L'objectif est de reconstruire une offre de soins pérenne et adaptée aux besoins du territoire.

Cette mesure exceptionnelle a pour objectif de stabiliser la gouvernance, de remettre le bloc opératoire en conformité avec les exigences de sécurité – avec l'appui des équipes du CHU de Reims – et de construire une nouvelle dynamique pour l'établissement.

L'administration provisoire sera assurée par M. Christophe Kassel, directeur d'hôpital expérimenté, actuellement en mission auprès du Centre National de Gestion des directeurs d'hôpitaux.

Plusieurs rapports concordants (inspection de l'ARS en 2024, mission d'appui et d'audit menée d'avril à juin 2025, rapport de la Chambre Régionale des Comptes en 2023) mettent en évidence des dysfonctionnements importants, tant dans l'organisation des soins et la sécurité des patients que dans la gestion de l'établissement.

L'ARS Grand Est a enjoint l'établissement, le 18 juin, à apporter des éléments de réponse et de sécurisation en matière de qualité des soins. Le 26 juin, l'Agence a mis en demeure l'établissement de faire cesser les manquements sans délai. L'agence prendra toutes les décisions nécessaires et se réserve le droit de prendre des mesures suspensives.

Un projet de territoire en lien étroit avec le CHU de Reims

L'administrateur provisoire aura pour mission de bâtir et de mettre en œuvre une feuille de route pour réorganiser l'offre de soins autour de plusieurs priorités :

- renforcer l'offre de médecine de proximité,
- davantage répondre aux besoins en matière de soins palliatifs ;
- sécuriser les prises en charge urgentes, pour garantir à tous les patients une réponse fiable et rapide ;
- recentrer l'activité chirurgicale vers l'ambulatoire, en lien étroit avec le CHU de Reims ;
- constituer une offre de soins médicaux et de réadaptation (SMR) reconnue,
- créer, à Vouziers, un pôle « prévention et perte d'autonomie » pour les personnes âgées.

Ce travail posera les bases d'un nouveau projet médical pour l'établissement. Il s'inscrira dans une dynamique de coopération renforcée avec le CHU de Reims, en vue d'intégrer le GHSA dans une direction commune, à l'image de ce qui a été mis en place avec le CH d'Épernay depuis 2016.

Contact presse

ars-grandest-presse@ars.sante.fr

L'administrateur provisoire rencontrera les professionnels de santé de l'établissement dès son arrivée.

L'ARS a rencontré les élus le 10 juin puis le 27 juin afin d'informer l'ensemble des parties prenantes lors d'un conseil de surveillance exceptionnel.

L'ARS, avec les professionnels de santé et les élus, travaillent ensemble pour rétablir au sein du GHSA un fonctionnement sécurisé, efficace et conforme à sa mission de service public et reste pleinement mobilisée pour accompagner l'ensemble de la communauté hospitalière.

L'agence sait pouvoir compter sur le sens des responsabilités et de l'engagement de l'ensemble de la communauté médico-soignante de l'établissement.